

Certains militaires de la Légion étrangère autorisés à partir dans les pays limitrophes de l'Ukraine

Par [Le Figaro](#)

Publié hier à 11:22,

Mis à jour il y a 6 heures

Le général de la Légion étrangère, Alain Lardet, a adressé un message aux légionnaires ukrainiens, «tirillés» par l'invasion russe.

«On peut demander beaucoup à un soldat, en particulier de mourir, c'est son métier. On ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir, de renier, de se parjurer.» Dans une vidéo publiée sur YouTube mardi 1er mars soir, le commandant de la légion étrangère (COMLE), le général Alain Lardet, a annoncé autoriser le départ de certains légionnaires pour des pays limitrophes à l'Ukraine, afin de «faciliter la mise en sécurité des familles qui fuient le conflit».

À VOIR AUSSI - Guerre en Ukraine: des militaires français arrivent en Roumanie dans le cadre d'opérations de l'Otan

«Sachez que tous les légionnaires concernés par ce conflit pourront solliciter la Légion étrangère pour l'aider à accueillir dans l'urgence sa famille dans le respect du droit applicable en France, en particulier selon l'évolution des directives relatives à la prise en compte des réfugiés», a-t-il poursuivi. Avant d'ajouter : «La solidarité de la Légion (...) pourra ainsi, à sa mesure et selon ses priorités, fournir une aide matérielle ou administrative.» Dans ce cadre, la Légion travaille à la mise en place d'une cellule d'écoute pour répondre au mieux à vos besoins, a également annoncé le COMLE.

Dans ce corps de l'Armée de terre française, de nombreuses nationalités sont représentées, comme les ressortissants des pays d'Europe de l'Est et des Balkans. Le général a donc tenu à adresser quelques mots aux légionnaires d'Ukraine, ou d'une région concernée par cette guerre : «Je compatis à votre tiraillement intérieur. Votre patrie d'origine saigne et souffre. Vos familles sont frappées par cette guerre. Pour les quelques-uns confrontés à la tentation de courir là où l'incendie fait rage (...) Ne vous parjurez pas. Pour vous et pour la Légion, maintenez votre service avec honneur et fidélité. Qui sait si demain votre unité ne sera pas engagée. Où serez-vous ? Vous manquerez à votre binôme, frère d'armes, comme tout légionnaire.»

À VOIR AUSSI - Ukraine: «Soit l'Europe fait face, soit elle s'efface», avertit Florence Parly